

Groupe Pays Vietnam

Jeudi 1er février 2007 – 09h30-13h00

Cités Unies France, 9 rue Christiani, 75018 Paris

Ordre du jour

Introduction, par Jean-Pierre Brard, Député-maire de la Ville de Montreuil et Président du Groupe Pays Vietnam

10h00 – 10h30 : **L'actualité politique, économique et sociale du Vietnam**

M. Nguyen Van Thuoc, Conseiller, Ambassade de la République socialiste du Vietnam en France

10h30 – 11h00 : **L'appui du Ministère des Affaires étrangères aux projets franco-vietnamiens de coopération décentralisée : les nouvelles modalités de cofinancement**

11h00 – 11h30 : **Les possibilités de cofinancement européen**

Hélène Migot, Chargée de mission Asie, Cités Unies France

11h30 – 12h00 : **Les actions et les opportunités de collaboration avec l'Agence Française de Développement**

Anne-Marie Cabrit, Directrice Adjoint Département Asie, Agence Française de Développement

12h00 – 12h30 : **Les 7èmes Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne des 22 et 23 octobre 2007**

Jean-Pierre Brard, Député-maire Ville de Montreuil

12h30 – 12h50 : **Le programme du Groupe Pays Vietnam 2007**

Définition des pistes de travail du Groupe-Pays Vietnam avec les collectivités territoriales françaises présentes

12h50 – 13h00 : **Conclusion, par Jean-Pierre Brard**, Député-maire de la Ville de Montreuil et Président du Groupe Pays Vietnam

Rappel des objectifs de la réunion

Cette réunion avait les objectifs suivants :

- 1/ Informer les participants sur l'actualité politique, économique et sociale du Vietnam,
- 2/ Faire un point sur les nouvelles modalités de cofinancement de la coopération décentralisée par le Ministère des Affaires étrangères (MAE),
- 3/ Faire un point sur les nouvelles modalités de cofinancement européen
- 4/ Présenter les actions et les opportunités de collaboration avec l'Agence Française de Développement
- 5/ Préparer les 7èmes Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne, qui se dérouleront à Montreuil, les 22 et 23 Octobre 2007,
- 6/ Définir les pistes de travail du Groupe Pays Vietnam pour 2007.

Débats et relevé de conclusions

1/ Introduction

Jean Pierre Brard, Président du Groupe Pays Vietnam, député-maire de Montreuil.

La compétence des collectivités territoriales en matière de coopération est aujourd'hui largement reconnue. Cités Unies France, par son travail d'harmonisation et de facilitation des échanges d'expériences entre acteurs de la coopération décentralisée, y a largement contribué.

Bien que ne faisant plus partie des Pays les Moins Avancés (PMA), le Vietnam reste un pays à faible revenu, soumis à de fortes inégalités régionales et à la pauvreté. Il s'agit donc de poursuivre l'effort de coopération avec le Vietnam en plaçant l'action des collectivités dans un registre plus technique où les collectivités locales françaises ont un important rôle à jouer.

Bertrand Gallet, directeur de Cités Unies France

La coopération décentralisée franco-vietnamienne est une coopération nourrie, puisque plus de vingt collectivités territoriales françaises mènent des partenariats au Vietnam et qu'une vingtaine d'autres collectivités territoriales soutiennent les actions d'acteurs locaux français agissant au Vietnam (subvention à des associations, des ONG, des établissements scolaires...).

On constate un engagement marqué des régions et des départements. L'accent est mis sur la formation et le transfert de savoir-faire dans de nombreux domaines techniques, tels que la gestion de l'eau ou le développement urbain.

L'Assemblée nationale a adopté, le 25 janvier dernier, à l'unanimité la proposition de loi sur l'action extérieure des collectivités territoriales et de leurs groupements, déposée par Michel THIOLLIÈRE, Sénateur-Maire de Saint-Etienne.

Ce texte adopté par le Parlement, modifiant le Code général des collectivités territoriales, sécurise la coopération décentralisée sur le plan législatif et réglementaire. Il renforce la légitimité des collectivités territoriales en faisant des actions de coopération ou d'aide au développement des compétences de plein droit des collectivités, dans le respect des engagements internationaux de la France.

De plus, ce texte permet aux collectivités de mettre en oeuvre ou de financer des actions à caractère humanitaire, en cas d'urgence, régularisant ainsi une pratique déjà bien ancrée dans les différentes collectivités. Les collectivités françaises ont en effet déboursé 13 millions d'euros dans des actions humanitaires suite à la catastrophe provoquée par le tsunami en décembre 2004. Un décret d'application devrait venir fixer les délais d'intervention délimitant la période d'«urgence».

Ce texte apporte donc un confort de fonctionnement et une clarté sans précédents. Il s'agit d'une importante avancée qui permettra d'éviter tout risque juridique et qui place les collectivités françaises parmi les plus autonomes en matière de coopération décentralisée.

2/ L'actualité politique, économique et sociale du Vietnam¹

➤ Actualité politique

La nouvelle équipe dirigeante vietnamienne, en fonction depuis juin 2006, suite au 10^{ème} congrès, entend centrer son action sur la lutte contre la corruption et l'allègement de l'appareil central de l'Etat.

Le Vietnam s'est lancé dans une intégration réussie dans la communauté politique et économique internationale. Le pays a intégré l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en novembre 2006, lui permettant ainsi d'élargir son marché. Le Vietnam a également accueilli le sommet de l'APEC (Asia Pacific Economic Cooperation) autour du thème « vers une communauté dynamique pour le développement durable ». Ces événements traduisent le dynamisme économique croissant du pays dont les principaux partenaires commerciaux sont la Chine et les Etats-Unis.

En matière de libertés religieuses, le Vietnam ne fait plus partie de la liste des pays CPC tenue par les Etats-unis (pays particulièrement inquiétants en matière de liberté religieuse). Différentes religions cohabitent au Vietnam et bénéficient progressivement d'une reconnaissance légale (bouddhisme, catholicisme, protestantisme, islamisme). Le Premier Ministre, M Nguyen Tan Dung, a d'ailleurs entamé une démarche de rapprochement avec le Vatican. Le Vietnam compte 7 millions de catholiques.

Le Vietnam n'est pas un Etat laïque au sens français de la loi 1905 puisque certains cultes sont reconnus par l'Etat. Cependant de nombreux partenaires vietnamiens se montrent particulièrement intéressés par l'expérience française en matière de laïcité.

➤ Actualité économique

Parallèlement à l'internationalisation rapide de son économie, le Vietnam connaît l'une des croissances économiques les plus fortes au monde : 8,2% en 2006. Le PIB a atteint la somme de 84 milliards de dollars USD. À noter, la place centrale des exportations (40 milliards de dollars) et des IDE dans ces bons résultats (le pays a accueilli plus de 10 milliards de dollars d'investissements étrangers pour cette année).

Le secteur financier se révèle lui aussi en plein essor avec le développement rapide de la bourse. Dans ce domaine, un échange d'expériences serait d'ailleurs le bienvenu.

➤ Actualité sociale

Le pays doit faire face à plusieurs défis majeurs, et notamment lutter contre la croissance des inégalités sociales et réussir la transition d'une société majoritairement rurale vers une société plus urbanisée.

Le niveau de vie de la population a nettement augmenté ces 10 dernières années (réduction de moitié de la pauvreté en 10 ans) mais de nombreuses inégalités persistent, notamment au niveau régional. Certaines régions comme les hauts plateaux, le Nord-Ouest ou les régions khmers du Sud connaissent des situations de pauvreté et des conditions de vie difficiles.

Conscient du défi, le nouveau gouvernement entend agir dans le sens d'une diminution des écarts régionaux et de l'amélioration des conditions de vie. Il a d'ailleurs été décidé, suite à d'importants mouvements de grèves, d'augmenter le salaire minimum de 500 000 à 800 000 Dôngs.

Dans le souci de respecter les critères d'adhésion à l'OMC, les subventions agricoles ont été supprimées. Mais, la question de l'insertion des paysans vietnamiens dans un pays qui

¹ M. Nguyen Van Thuoc, Conseiller à l'Ambassade de la République socialiste du Vietnam en France

s'industrialise et se libéralise à une vitesse spectaculaire est au centre des préoccupations du gouvernement. La modernisation et le développement de l'agriculture industrielle au Vietnam constituent des champs de coopération à investir par les collectivités françaises, tant sur les aspects techniques et les savoirs faire en matière de productivité que sur le plan de la formation en agriculture industrielle.

Le Vietnam se préoccupe de plus en plus des thématiques environnementales et s'est doté en 2002 d'un Ministère des Ressources Nationales et de l'Environnement.

Cependant, le pays manque d'expérience et de moyens financiers pour gérer le traitement des eaux industrielles et la préservation des ressources halieutiques. Ces questions techniques (traitement des eaux polluées, gestion des zones industrielles...) pourraient faire l'objet d'une coopération plus large avec les collectivités territoriales françaises qui jouissent d'une véritable compétence en la matière tant par la technicité que par l'adaptabilité des solutions qu'elles mettent en oeuvre.

La formation des ressources humaines constitue également un volet très attendu de coopération puisque 40% de la population vietnamienne est âgée de moins de 30 ans, notamment en matière de gestion urbaine (les zones industrielles se multiplient actuellement), dans le domaine des chantiers navals, de l'agriculture industrielle et de l'enseignement du français...

NB : Pour faire suite à une question de l'assemblée, Bertrand Gallet a souligné que Cités Unies France et Coordination Sud ont entamé une réflexion sur les rapports entre ONG et collectivités territoriales afin d'améliorer les synergies et les complémentarités entre ces deux catégories d'acteurs.

3/ Les nouvelles modalités de cofinancement de la coopération décentralisée franco-vietnamienne par le Ministère des Affaires étrangères (MAE).

Le MAE a entrepris de réformer sa démarche de cofinancement à l'automne dernier, passant d'une politique de guichet à une politique d'accompagnement des collectivités territoriales.

Le nouveau cadre budgétaire comprend désormais 3 appels à candidature. Deux concernent les pays éligibles à l'APD selon l'OCDE (11,5 millions d'euros pour 2007), 1 concerne les pays européens et les pays candidats (1 million d'euros pour 2007). Le budget global à l'ensemble de ces trois lignes s'élève à 12,5 milliards d'euros, soit une augmentation de 15% par rapport à 2006.

Ainsi, concernant le Vietnam et l'ensemble des pays éligibles à l'APD selon l'OCDE, les collectivités territoriales françaises peuvent prétendre à 2 types de demande de cofinancement :

- Appel à contrat triennal pour 2007-2009,
- Appel à projet annuel de solidarité à l'égard des pays en développement pour 2007.

Les dossiers de candidature doivent être remis aux SGAR des préfectures de région avant le 28 février 2007. Les dossiers seront instruits par la DAECL et l'Ambassade de France au Vietnam, jusqu'à juin 2007.

A noter que les projets doivent s'inscrire de manière cohérente dans le Document Cadre de Partenariat franco-vietnamien, document, qui définit l'action de la coopération française au Vietnam pour 2006-2010 et flèche 4 axes prioritaires d'action : la formation des ressources humaines, la promotion de la francophonie et le maintien de la diversité culturelle, la bonne gouvernance et appui institutionnel et la recherche de partenariats triangulaires, intégrant notamment les PMA, en association avec des bailleurs multilatéraux et des collectivités territoriales.

4/ Les nouvelles modalités de cofinancement européen²

Les collectivités territoriales peuvent désormais participer à la politique d'aide publique au développement de l'UE, notamment à travers le nouvel instrument de coopération au développement. Cet instrument contenant un programme thématique intitulé « rôle des acteurs non étatiques et des autorités locales dans le développement » (art. 14 du Règlement (CE) n° 1905/2006).

Pour la période 2007-2013, le budget affecté à ce programme thématique est de 1 639 millions d'euros (soit environ 10 % de l'enveloppe globale de l'instrument de coopération au développement : 16 897 millions d'euros (environ 30 % de l'enveloppe globale de l'aide extérieure)), dont un maximum de 15 % pour les collectivités territoriales (soit 246 millions d'euros pour la période 2007-2013).

NB : Bertrand Gallet a tenu à saluer à cet égard le travail conjoint de CGLU et de Cités Unies France qui a permis d'aboutir à l'acceptation par l'UE de réserver 15% des fonds alloués à ce programme thématique aux collectivités territoriales. Il précise que CGLU et Cités Unies France travaillent actuellement avec EuropAid à une définition claire et simplifiée des instruments européens que les collectivités territoriales sont en mesure de mobiliser.

Parallèlement, les collectivités territoriales françaises peuvent élargir sur 2 programmes, dans le cadre de leurs coopérations avec le Vietnam :

- le programme Asia Invest (2006-2007) qui vise à faciliter la coopération économique directe entre l'Europe et l'Asie et à promouvoir l'internalisation des entreprises européennes et asiatiques,
- le programme Jeunesse en action (2007-2013) qui vise à renforcer chez les jeunes le sentiment d'appartenance à l'Europe, leur sens de la solidarité et la compréhension mutuelle, sachant que seules deux des cinq actions du programme sont ouvertes avec le Vietnam : les Services Volontaires Européens (SVE) et les échanges de jeunes.

Enfin, il est souligné que le programme Asia Pro Eco II ne sera pas reconduit en 2007 et qu'une ville française sera élue en 2013 au titre de Capitale européenne de la Culture (budget par manifestation : 1,5 millions d'euros).

Pour plus d'informations, merci de consulter la page financement du site internet de Cités Unies France : http://www.cites-unies-france.org/html/actualites/union_eu_financement_actu.html

5/ Actions et opportunités de collaboration avec l'Agence Française de Développement³

L'Asie est la deuxième zone d'intervention de l'Agence Française de développement (AFD) après l'Afrique, qui intervient massivement au Vietnam depuis 1994.

L'intervention de l'AFD s'effectue dans le cadre du Document Cadre de Partenariat 2006-2010 qui régit la stratégie de coopération française au Vietnam. Mais, à partir de ce document, l'AFD a élaboré son propre Cadre d'Intervention Pays (CIP), qui décline, pour ce qui la concerne, les axes retenus dans le DCP, à savoir :

- Développement rural et sécurité alimentaire
- Infrastructures : urbanisme, électrification, transports...)
- Secteur financier : appui au secteur productif, à la mutation du secteur bancaire.

² Mme Hélène Migot, Chargée de mission Asie à Cités Unies France

³ Mme Anne-Marie Cabrit, Directrice Adjoint du département Asie de l'Agence Française de Développement

Dans le cadre de la dynamique actuelle de mutation du secteur financier vietnamien, la microfinance devient une préoccupation croissante de l'AFD bien qu'elle n'ait pas d'action en cours sur cette thématique. Mais, elle lancera une étude sur ce thème courant 2007.

En 2006, l'AFD a engagé 720 millions d'euros au Vietnam, principalement sous forme de prêts souverains, concessionnels ou non, et a opéré un rééquilibrage de son portefeuille vers l'urbain afin de mieux répondre aux nouveaux défis du pays.

Pour la période 2006-2010, l'AFD prévoit un engagement financier de 100 millions d'euros par an.

NB : Bertrand Gallet a enfin rappelé qu'en janvier 2006, l'AFD et Cités Unies France ont signé une convention visant à établir un bilan des partenariats de coopération décentralisée entre l'AFD et les collectivités. Cette étude devrait permettre de mieux cerner les modes de fonctionnement et les attentes respectives des partenaires afin de définir une relation sereine et complémentaire entre l'AFD et les collectivités territoriales. Dans un contexte d'insolvabilité grandissante des Etats et de montée en puissance des collectivités du Sud, l'AFD accorde une place centrale aux collectivités territoriales dans la politique de développement d'un pays comme le Vietnam et commence donc à établir une politique en matière de coopération décentralisée.

6/ Préparation des 7èmes Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne⁴

Les 7èmes Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne auront lieu à Montreuil les 22 et 23 octobre 2007.

L'accent sera mis sur 4 thèmes principaux, qui donneront lieu à plusieurs ateliers, placés sous la responsabilité de collectivités locales françaises et vietnamiennes :

- le développement économique,
- l'aménagement du territoire et l'environnement,
- les coopérations culturelles et éducatives,
- le co-développement.

Cités Unies France travaille actuellement à recenser les actions de coopération décentralisée existantes entre la France et le Vietnam au moyen d'un questionnaire. Il s'agit d'établir un bilan quantitatif mais aussi et surtout qualitatif de la coopération franco-vietnamienne.

M. Brard a, à nouveau, invité les collectivités à répondre aux questionnaires avec franchise et lucidité afin de mieux pointer les insuffisances et les attentes des collectivités (en matière d'évaluation par exemple).

A noter :

- une participation financière pourrait être demandée aux participants,
- Cités Unies France animera un atelier de réflexion sur le processus de décentralisation dans le cadre de ces Assises.

7/ Les pistes de travail du Groupe Pays Vietnam pour 2007

M. Brard a proposé deux axes de travail principaux pour cette année, qui ont été approuvés par l'ensemble des participants présents à la réunion :

- la préparation des 7èmes Assises de la coopération décentralisée franco-vietnamienne
- la francophonie, l'efficacité des projets reposant en grande partie sur une meilleure compréhension des partenaires. A ce sujet, Charles Josselin, président de Cités Unies France, a souligné que M. Yves Tarvernier a été chargé de faire le lien entre francophonie et coopération décentralisée et de relancer cette dimension indispensable à tout lien pérenne et efficace de coopération, au sein de Cités Unies France.

⁴ M. Jean-Pierre Brard, Député-Maire de Montreuil